

21 novembre 2021

Aux parents, tuteurs, élèves et membres du personnel

Objet : Déclaration d'une écloison de COVID-19 à l'école [École séparée Saint-Augustin]

La présente lettre a pour but de vous informer que Santé publique Sudbury et districts a déclaré une écloison de COVID-19 à l'école [École séparée Saint-Augustin].

Les personnes qui ont obtenu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 sont en isolement, et Santé publique Sudbury et districts les surveille.

Qu'est-ce qu'une écloison de COVID-19 dans une école?

Une écloison dans une école est déclarée lorsqu'au moins **deux** cas confirmés en laboratoire de COVID-19 sont enregistrés chez des élèves ou des membres du personnel (ou des visiteurs) et qu'au moins une des personnes atteintes aurait raisonnablement pu être infectée dans l'établissement. Par exemple :

- il n'existe aucune source évidente d'infection à l'extérieur de l'école; **OU**
- l'exposition au virus dans l'école est connue.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi (membre du personnel ou élève) ou mon enfant ou élève?

Les parents et les tuteurs d'enfants ou d'élèves touchés par l'écloison ont déjà reçu des consignes précises concernant l'auto-isolement et le dépistage de la COVID-19. Toutes les autres personnes sont invitées à continuer de suivre les mesures générales de prévention de la COVID-19 qui sont décrites dans la présente lettre.

Si vous éprouvez des symptômes de la COVID-19 et si vous ne faites pas partie d'une cohorte renvoyée, vous (membre du personnel, élève) ou votre enfant devez encore vous isoler et passer un test de dépistage, peu importe votre statut de vaccination contre la COVID.

Nous vous rappelons que vous devez continuer de surveiller la présence de symptômes et d'éviter d'aller à l'école si vous (membre du personnel, élève) ou votre enfant êtes malade.

Sudbury

1300 rue Paris Street
Sudbury ON P3E 3A3
t: 705.522.9200
f: 705.522.5182

Elm Place

10 rue Elm Street
Unit / Unité 130
Sudbury ON P3C 5N3
t: 705.522.9200
f: 705.677.9611

Sudbury East / Sudbury-Est

1 rue King Street
Box / Boîte 58
St.-Charles ON P0M 2W0
t: 705.222.9201
f: 705.867.0474

Espanola

800 rue Centre Street
Unit / Unité 100 C
Espanola ON P5E 1J3
t: 705.222.9202
f: 705.869.5583

Île Manitoulin Island

6163 Highway / Route 542
Box / Boîte 87
Mindemoya ON P0P 1S0
t: 705.370.9200
f: 705.377.5580

Chapleau

34 rue Birch Street
Box / Boîte 485
Chapleau ON P0M 1K0
t: 705.860.9200
f: 705.864.0820

toll-free / sans frais

1.866.522.9200

phsd.ca



Est-ce que mon enfant ou élève ou moi (membre du personnel, élève) pouvons aller à l'école durant une éclosion de COVID-19?

Votre école vous en avisera si votre salle de classe ou votre école ou celle de votre enfant ou élève est fermée. Les personnes identifiées comme ayant eu des contacts étroits à risque élevé ont déjà reçu d'autres consignes de Santé publique sur l'isolement et le dépistage, selon le cas. Si d'autres contacts sont découverts, Santé publique avisera les personnes concernées.

Santé publique Sudbury et districts continue d'étudier la situation et pourra conseiller d'autres mesures. Veuillez continuer de consulter le site Web de l'école ou du conseil scolaire pour obtenir de l'information à jour.

Comment la COVID-19 est-elle gérée dans une école?

Votre école collabore étroitement avec Santé publique Sudbury et districts afin que des mesures soient prises pour protéger la communauté scolaire. Selon l'évaluation qu'aura effectuée Santé publique, il se peut que le renvoi touche un seul groupe ou toute l'école. Si le taux de couverture vaccinale est élevé chez les élèves, il est fort peu probable que toute l'école soit renvoyée. Cette possibilité pourra être envisagée si les données probantes portent à croire que la transmission du virus de la COVID-19 est généralisée ou se fait très rapidement.

Exemples d'autres mesures possibles durant une éclosion :

- Installation d'écriteaux indiquant une éclosion aux entrées et dans la zone touchée.
- Évaluation par Santé publique des mesures de prévention et de contrôle des infections.
- Transmission de renseignements sur l'éclosion aux organismes externes qui utilisent l'école.
- Limitation de l'accès à l'école aux visiteurs essentiels.
- Réduction accrue du déplacement de personnel d'une cohorte à l'autre.
- Limitation des activités des enfants à leur cohorte et interruption, le cas échéant, des activités parascolaires, dès que possible.
- Interdiction au personnel de travailler dans d'autres écoles.
- Prise en considération d'autres mesures pour les personnes vaccinées ou ayant déjà reçu un résultat positif à un test de dépistage qui ont eu des contacts étroits à risque élevé et qui ne sont pas renvoyées, comme limiter les mélanges entre cohortes.

Il est important de continuer à suivre les mesures de prévention de la COVID-19 :

- Utilisez l'*Outil de dépistage de la COVID-19 pour les écoles et les services de garde d'enfants* (<https://covid-19.ontario.ca/depistage-pour-les-ecoles/>) pour surveiller la présence de symptômes et suivez les consignes indiquées.
- Lavez-vous les mains souvent au savon et à l'eau ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- Éternuez et tousssez dans votre manche.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche.
- Restez chez vous, isolez-vous et cherchez à passer un test de dépistage (<https://www.ontario.ca/fr/page/freinez-la-propagation-de-la-covid-19>) en cas de symptômes.
- Pratiquez la distanciation physique de deux mètres.
- Portez un masque dans les lieux publics intérieurs et à l'extérieur, en particulier lorsque la distanciation physique de deux mètres ne peut être maintenue.
- Faites-vous vacciner. Assurez ainsi votre protection et celle de votre entourage. Les vaccins contre la COVID-19 qui sont accessibles au Canada sont sécuritaires et efficaces contre les variants actuels. Afin de savoir comment le faire, consultez notre [page Web sur le sujet](#).

Où puis-je obtenir de plus amples renseignements ?

- Une foire aux questions est jointe à la présente lettre et se trouve sur le site Web de Santé publique : <https://www.phsd.ca/fr/sujets-et-des-programmes-de-sante/fr-diseases-infections/coronavirus/les-ecoles-et-la-covid-19/>.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre école, à consulter son site Web pour vous renseigner sur les restrictions concernant les groupes ou les autres mesures prises par l'école, ou à communiquer avec Santé publique Sudbury et districts au 705.522.9200, poste 524 (1.866.522.9200, sans frais) pour en savoir plus.
- Santé publique rappelle tout le monde. Mais lorsque les volumes de demandes sont élevés, cela peut prendre quelques jours. Nous vous demandons de faire preuve de patience.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre collaboration.

Santé publique Sudbury et districts
705.522.9200
1.866.522.9200
[phsd.ca](https://www.phsd.ca)